



Le 13 février 2025

Lettre ouverte

Tarifcation Mastercard Platinum+ et équité de traitement des salariés.

Monsieur le Directeur Général, Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

Autrement Solidaires souhaite, par la présente lettre ouverte, réagir à l'annonce de la Direction de la Communication en date du 9 février 2026 informant le personnel que les salariés de moins de 30 ans bénéficieraient d'un tarif exceptionnel sur la carte Platinum+.

Sur la question du taux de réduction supérieur à 30 %

Nous constatons que LCL propose aujourd'hui une réduction dépassant 30 % sur une carte. Cet avantage est réservé à une partie des salariés. Autrement Solidaires s'étonne de cette décision, dans la mesure où il nous a toujours été indiqué qu'il n'était pas possible d'accorder une réduction supérieure à 30 % aux employés. À titre d'exemple, nous rappelons la réponse faite par le Directeur de Réseau aux élus Autrement Solidaires du Nord-Ouest, lors du CSE du 17 octobre dernier : « clairement, dans les réglementations, c'est 30 % point barre. Si on fait 31 %, on prend un redressement de l'URSSAF directement, c'est-à-dire une amende, les charges sociales, etc. »

Nous prenons donc acte qu'il est désormais possible de proposer aux salariés des services et produits avec des réductions supérieures à 30 %, ce qui soulève légitimement des interrogations quant aux positions précédemment exprimées par la Direction LCL.

Sur le caractère discriminant de la mesure

Autrement Solidaires partage le mécontentement exprimé par de nombreux salariés. Cette mesure, réservée uniquement aux collaborateurs de moins de 30 ans, apparaît comme discriminante et crée une inégalité de traitement au sein du personnel.

Nous demandons donc que cette réduction soit appliquée à l'ensemble des salariés qui souhaitent bénéficier de ce service, sans distinction d'âge, afin de garantir l'équité et la cohésion interne.

Nous profitons de cette lettre ouverte pour remercier La Direction Nationale de toujours nous apporter des réponses à nos courriers. En revanche, nous regrettons que chaque retour nous rappelle qu'Autrement Solidaires n'est pas une organisation syndicale représentative au niveau national. Nous tenons donc également à rappeler qu'Autrement Solidaires et ses élus représentent bel et bien des salariés de LCL. À ce titre, nous estimons légitime d'obtenir des réponses claires, précises et respectueuses à nos interrogations, dans l'intérêt collectif des collaborateurs.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, Monsieur le Directeur des Ressources Humaines, l'expression de notre considération distinguée.

Pour Autrement Solidaires

Franck Lecomte